



UNIVERSITE DE LOME

CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL
SUR LES SCIENCES AVIAIRES

ACQUISITION DE FOURNITURES DE BUREAU

LETTRE DE COMMANDE N° 00004 /2017/DC/UL/F/IDA
(Demande de Cotation DC n°04/2017/UL/PRMP/CERSA du 29/05/2017)

ATTRIBUTAIRE : LA REPONSE

NIF : 1000090513

MONTANT DU MARCHÉ : 2 551 300 FCFA HTVA
3 010 534 FCFA TTC

DELAI DE GARANTIE : Sans objet

GARANTIE DE BONNE EXECUTION : Sans objet

RETENU DE GARANTIE : Sans objet

PAIEMENT AU COMPTE : TG160 01001 631026622001 10
Centre des Chèques Postaux et
d'Epargne-CCPE

IMPUTATION BUDGETAIRE : Crédit IDA 5424-TG

Le présent marché a été conclu à Lomé, entre, d'une part l'Université de Lomé agissant pour le compte du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA), ayant son siège au campus nord de l'Universitaire de Lomé, Téléphone: (+228) 22 40 60 58, e-mail : cersa.univ.lome@gmail.com, ci-après appelé «le Client» représenté par La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Université de Lomé, **Madame Akuavi Cicavi SOSSOU**,

Et

D'autre part

L'établissement **LA REPONSE** ayant son siège à Lomé, 613 Av. François Mitterrand, BP : 3328 Tél: (+228) 22 42 52 62/99 47 74 56, E-mail : lareponse66@gmail.com (ci-après appelé «le Fournisseur»), représenté par **Monsieur BANIABA Koffi Tété Mensan** en qualité de Directeur,

ATTENDU QUE le Client souhaite que le Fournisseur livre des fournitures de bureau,

ATTENDU QUE le Fournisseur accepte de livrer lesdites fournitures,

PAR CES MOTIFS, LES PARTIES AU PRÉSENT MARCHÉ sont convenues de ce qui suit :

1. Fourniture	Le fournisseur livre les fournitures spécifiées en annexe conformément à la cotation vérifiée et corrigée par la commission d'analyse des offres. Le document « la cotation vérifiée et corrigée » fait partie intégrante du présent marché.
2. Calendrier	L'ensemble des fournitures, objet du présent marché sera livré dans un délai au plus tard de deux (02) semaines à compter de la date de notification du marché dûment approuvé.
3. Réception	<p>Les fournitures sont sous la responsabilité du fournisseur jusqu'à leur réception unique.</p> <p>La réception des fournitures sera constatée par un procès-verbal à signer par toutes les parties concernées, à savoir le Client et le fournisseur.</p> <p>La réception s'effectuera dans les locaux du CERSA sis au campus nord (3^{ème} étage du bloc administratif).</p> <p>Le Fournisseur adressera une demande de réception au Client. La réception unique devra être organisée par le Client dans un délai ne dépassant pas dix jours à compter de la date de réception de ladite demande. Le Client fixera de commun accord avec le Fournisseur la date de réception qu'il devra lui notifier.</p>
4. Délai de garantie	Sans objet

5. Paiement	<p>Pour les fournitures livrées conformément à la cotation, le Client paiera au fournisseur un montant de trois millions dix mille cinq cent trente-quatre (3 010 534) FCFA TTC, étant entendu que ce montant plafond comprend le coût des fournitures et les frais de transport.</p> <p>Le montant plafond du marché est fixe et non révisable.</p> <p>Les paiements se feront en FCFA suivant les modalités ci-après : 100% du montant des fournitures livrées</p> <p>Les paiements seront subordonnés à la présentation d'une facture en trois (03) exemplaires correspondant à la tranche de paiement sollicitée et du procès-verbal de réception.</p> <p>Les paiements se feront par chèque établi à l'ordre du prestataire ou par virement bancaire à son compte ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nom (intitulé) du compte : Ets la Réponse - Numéro du compte : TG160 01001 631026622001 10 - Nom de la Banque : Centre des Chèques Postaux et d'Epargne-CCPE
6. Pénalités de retard	<p>En cas de retard sur le délai contractuel, le fournisseur est passible de pénalités de retard, égales à un mille cinq centième (1/1500^{ième}) du montant de la commande, par jour calendaire effectif de retard. Cette pénalité court de plein droit sans mise en demeure.</p> <p>Ces pénalités seront retenues sur les sommes dues au titre du présent marché.</p> <p>A compter du 30^{ème} jour de retard, le Client se réserve le droit de résilier le présent marché sans préavis et sans indemnité à l'attributaire.</p>
7. Responsabilités	<p>Le prestataire mettra tout en œuvre pour exécuter le marché dans de bonnes conditions en respectant les délais et les clauses du présent marché.</p>
8. Normes de Performance	<p>Le prestataire s'engage à exécuter le marché conformément aux normes professionnelles et déontologiques les plus exigeantes.</p>
9. Droit Applicable et Langue du Marché	<p>Le présent Contrat est régi par le droit de la République togolaise, la langue de travail est le français.</p>
10. Modification, Résiliation et Règlement des différends	<p>Le Client peut à tout moment interrompre ou suspendre le marché s'il s'avère que le prestataire ne remplit pas de manière satisfaisante les termes de ses obligations au titre du présent marché.</p> <p>Le présent Marché peut être modifié par consentement mutuel écrit entre les deux Parties.</p> <p>Le Client peut résilier le Marché par notification écrite adressée au prestataire dans un délai minimum de trente (30) jours sans préavis et sans indemnité si :</p> <p>a) Le Fournisseur ne remédie pas à un manquement à ses obligations <i>contractuelles dans les trente (30) jours suivant la réception de ladite notification</i> ou dans le délai que le Client pourra avoir accepté ultérieurement par écrit ;</p>



**BORDEREAU DE
LIBVRAISON**
N°025/LR/DG/2017
LOME
08/09/2017

DOIT

**UNIVERSITE DE LOME
CERSA**

N°	Désignation	Unité	Quantités
1	carton de papier rame A4 80g	carton	50
2	carton d'Enveloppe A2	carton /250	2
3	carton d'Enveloppe A3	carton /250	2
4	carton d'Enveloppe A4	carton /250	5
5	carton d'Enveloppe A5	carton /500	5
6	carton d'Enveloppe blanche petit format A6	carton /500	1
7	Boite de bic cello	bte	5
8	boite agrafe 23/13	bte	10
9	boite de trombones 25mm	bte	10
10	scotch petit model	u	10
11	carton de Chemise à rabat cartonnée des 2 cotés	carton	2
12	carton de Chemise	carton	5
13	carton de Sous-chemise	carton	5
14	cartouche HP 951 NOIR	U	20
15	cartouche HP 951YELLOW	U	10
16	cartouche HP 951CYAN	U	10
17	cartouche HP 951 MAGENTA	U	10
18	cartouche CANON 731NOIR	U	2
19	cartouche CANON 731YELLOW	U	1
20	cartouche CANON 731CYAN	U	1
21	cartouche CANON 731 MAGENTA	U	1
22	cartouche HP LASER 26A	U	2
23	Toner CANON 360 GPR-43/C-EXV39	U	2
24	Classeur chrono avec perforateur J023	U	30
25	Carton de Couverture pour reliure	carton	1
26	Carton de plastique pour reliure	carton	1
27	paquet de spiral 8mm	paquet	1
28	paquet de spiral 10mm	paquet	1
29	paquet de spiral 6mm	paquet	1
30	paquet de spiral 14mm	paquet	1
31	colle bâtonnet moyen model	U	10
32	boite archive boxy DOS 200 Esselte carton blanc	U	50
33	boite archive DOS 10 cm Esselte carton ondulé kraft blanc	U	50
34	boite archive DOS 15 cm	U	50

POUR LE CERSA

POUR LA REPONSE



Tél.: (+228) 22 42 52 62
Cel.: (+228) 99 47 74 56

KOFFI Tété M. BANIABA

05/10/2017

Li Vraison Partielle n°2.

LC n° 00004 / 2017 / DC / 4L / F / JDA

. LA RÉPONSE

① Cartouche HP LASER 26A : 1 unite $\frac{1}{2}$

- 7 bleus + 3 = 10
- 1 noir + 14 + 5 = 20
- 7 jaunes + 3 = 10
- 6 violets + 1 + 3 = 10
-


OK.

	<p>b) Suite à un cas de force majeure, où le Fournisseur est placé dans l'incapacité d'exécuter une partie substantielle du Marché pendant une période au moins égale à trente (30) jours.</p> <p>c) Si le Fournisseur s'est livré à des actes de fraude et corruption dans le cadre de l'attribution et de l'exécution du marché.</p> <p>Les Parties feront de leur mieux pour régler à l'amiable les différends qui pourraient surgir de l'exécution du présent Marché ou de son interprétation. Tout différend qui pourrait s'élever entre les Parties en raison des dispositions contractuelles et qui ne pourrait être réglé à l'amiable dans les trente (30) jours suivant la réception par l'une des Parties de la demande par l'autre Partie d'un règlement amiable et après avoir épuisé toutes les voies de recours sera soumis au Tribunal compétent par l'une ou l'autre des Parties.</p>
<p>11. Imputation budgétaire</p>	<p>Le montant du présent Marché sera financé sur les fonds du crédit IDA N°5424-TG.</p>
<p>12. Signature et mise en vigueur</p>	<p>Le présent Marché est signé en six exemplaires originaux et prend effet à compter de la date de notification de son approbation.</p>


<p>Lu et accepté Pour le Titulaire Lomé, le 27 JUIL 2017</p>  <p>Tél.: (+228) 22 42 52 62 Cel.: (+228) 99 47 74 56</p> <p>Le Directeur Général</p> <p><u>Koffi Tété Mensan BANIABA</u></p>	<p>Présenté par</p> <p>La Personne Responsable des Marchés de l'UL Lomé, le 25 JUIL 2017</p> <p>La PRMP</p>   <p><u>Akuavi Cicavi SOSSOU</u></p>
--	---

Lomé, le 10 AOU 2017

Approuvé par



Le Directeur du Contrôle Financier



Koffi Agbenoxevi PANIAH

ANNEXE

**ANO DE LA CCMP SUR LE RAPPORT
D'EVALUATION DES COTATIONS**

UNIVERSITE DE LOME



CABINET DU PRESIDENT

PERSONNE RESPONSABLE DES
MARCHES PUBLICSN° 012/UL/CP/PRMP/CCMP/2017

Viréf : BE n° 275/UL/CP/PRMP/2017 du 26 juin 2017

Objet : Rapport d'évaluation des offres relatives à l'acquisition
de fournitures de bureau au profit du CERSA.

Madame le Responsable,

J'ai l'honneur d'accuser réception du bordereau ci-dessus référencé par lequel vous avez transmis à la Commission de contrôle des marchés publics (CCMP), pour avis, le rapport d'évaluation cité en objet, accompagné des originaux des offres techniques et financières des soumissionnaires.

Après examen dudit rapport, la CCMP note le respect, par la commission d'analyse des offres, des critères d'évaluation contenus dans le dossier de demande de cotation.

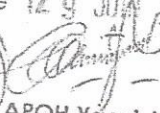
Par conséquent, elle vous donne son avis de non objection pour l'attribution provisoire du marché relatif à l'acquisition de fournitures de bureau au profit du CERSA à la société LA REPONSE pour un montant toutes taxes comprises de trois millions dix mille cinq cent trente-quatre (3 010 534) Francs CFA.

Les résultats de l'évaluation devront être notifiés aux soumissionnaires sous la forme habituelle, dans un délai de quarante-huit (48) heures à compter de la date de réception du présent avis de non objection et le délai réglementaire de quinze (15) jours ouvrables pour d'éventuels recours devra être observé, avant la signature du contrat.

Je voudrais vous rappeler que le projet de contrat mis en forme, accompagné des pièces habituelles, devra être soumis à l'avis technique et juridique de la CCMP, avant sa signature.

Vous trouverez, ci-joint en retour, les originaux des offres techniques et financières des soumissionnaires.

Veillez agréer, Madame le Responsable, l'expression de ma considération distinguée.

Lomé, le 12⁹ JUIN 2017

 CCMP & DSP
 Le Président
 Pr. AMEYAPOH Yaovi Agbekponou

PJ: 06

01 Boîte Postale 1515 Lomé 01 - TOGO

Téléphone (228) 22-20-08-27

Fax (228) 22-21-85-95

01BP :1515 ; Tél : 22 40 60 58 poste 12-05 ; e-mail : cersa.univ.lome@gmail.com

LETTRE DE SOUMISSION



1. LETTRE DE SOUMISSION

Objet : Acquisition de fournitures de bureau

Date : 13 JUN 2017

De : Ets LA REPONSE BP 3328 Tél : 22 42 52 62 / cel : 99 47 47 56 / 90 37 15 09

A : La Personne Responsable Des Marchés Publics De l'Université de Lomé
CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL SUR LES SCIENCES AVIAIRES - CERSA

Madame,

En référence à votre demande de cotation DC N°04/2017/UL/PRMP/CERSA du 29 Mai 2017 pour l'acquisition de fournitures de bureau et après avoir lu les documents suivants :

- ✓ La lettre de demande de cotation ;
- ✓ Le cadre du devis quantitatif et estimatif ;
- ✓ Le Projet de marché.

Au nom de ma société, par la présente :

- J'accepte sans restriction, tous les termes de la demande de cotation ;
- Je sou mets une cotation portant ma signature et remplie par moi conformément aux informations reçues ;
- Je m'engage à livrer, les fournitures objet du lot unique dans un délai de deux (02) semaines à compter de la date de signature du marché, sachant que le délai de livraison requis dans la lettre de demande de cotation de 15 jours ; et

J'accepte les conditions prévues dans le modèle de marché joint à la demande de cotation

Le montant de ma soumission **HORS TAXES (HT)** est de : **DEUX MILLIONS CINQ CENTS CINQUANTE ET UN MILLE TROIS CENTS (2.551.300) FRANCS CFA**

Et le montant de ma soumission **en TOUTES TAXES COMPRISES (TTC)** est de : **TROIS MILLIONS DIX MILLE CINQ CENTS TRENTE QUATRE (3.010.534) FRANCS CFA**

En cas d'attribution du marché, les paiements qui me sont dus dans le cadre de l'exécution du marché pourront payées par Chèque au nom de ma société ou par virement bancaire sur le compte bancaire ci-dessous :

- Nom du compte : ETS LA REPONSE
- Numéro du compte : 6310266223001000
- Nom de la banque : LA BANQUE POSTALE - CENTRE DES CHEQUES POSTAUX ET D'EPARGNE-CCPE

RCCM: TOGO-LOME 2011 A 1828 COE: N° 014339R NIF: 1000090513 ECOBANK N°704981140601001 CUP N°6310266223001000
B.P.: 3328 Lomé - TOGO Tél: (+228) 22 42 52 62 Cel: (+228) 99 47 74 56 e-mail: lareponse6@gmail.com

MC

Il est entendu que les paiements ne seront effectués que sur présentation d'une demande de paiement (présentation d'une facture).

Fait en une copie originale à Lomé, le 13 JUIN 2017


Tél.: (+228) 22 42 52 62
Cel.: (+228) 99 47 74 56

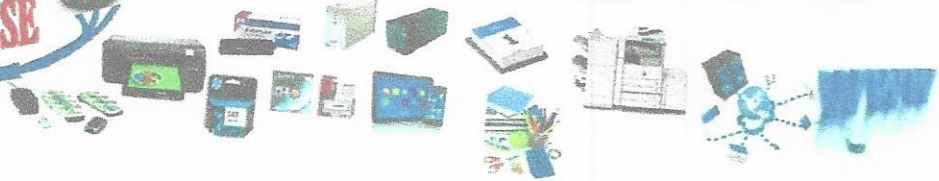
Signé par : _____ KOFFI Tété Mensan BANIABA

NATURE JURIDIQUE : ETABLISSEMENT
RAISON SOCIALE : LA REPONSE
KOFFI Tété Mensan BANIABA
COE : 014359R
NIF : 1000090513
RCCM: TOGO - LOME 2011 A 1828
DATE DE CREATION: 10 / 06 / 11
CNSS: 44226
613, AV. FRANCOIS. MITTERRAND
B.P. 3326
TEL: (228) 22 42 52 62
CEL : (228) 99 47 74 56
e-mail : lareponse68@gmail.com
Lomé - TOGO

Devis quantitatif et estimatif



ARTICLES SCOLAIRES - PAPETERIE - GRAPHISME - SERIGRAPHIE - INFORMATIQUE & BUREAUTIQUE
(INGENIERIE - MAINTENANCE - DISTRIBUTION DE MATERIELS - CONSOMMABLES) - TELECOMS -
COMMERCE GENERAL ...



DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

N°	Désignation	Unité	Quantités	Prix Unitaire	Montant
1	carton de papier rame A4 80g	carton	50	8 300	415 000
2	carton d'Enveloppe A2	carton /250	2	38 000	76 000
3	carton d'Enveloppe A3	carton /250	2	19 000	38 000
4	carton d'Enveloppe A4	carton /500	5	8 500	42 500
5	carton d'Enveloppe A5	carton /500	5	8 500	42 500
6	carton d'Enveloppe blanche petit format A6	bte	5	5 000	5 000
7	Boite de bic cello	bte	10	3 500	17 500
8	boite agrafe 23/13	bte	10	650	6 500
9	boite de trombones 25mm	u	10	300	3 000
10	scotch petit model	carton	2	150	1 500
11	carton de Chemise à rabat cartonnée des 2 cotés	carton	5	17 000	34 000
12	carton de Chemise	carton	5	23 500	117 500
13	carton de Sous-chemise	U	20	20 000	100 000
14	cartouche HP 951 NOIR	U	10	17 000	340 000
15	cartouche HP 951YELLOW	U	10	17 500	175 000
16	cartouche HP 951MAGENTA	U	10	17 500	175 000
17	cartouche CANON 731NOIR	U	2	55 000	110 000
18	cartouche CANON 731YELLOW	U	1	55 000	55 000
19	cartouche CANON 731CYAN	U	1	55 000	55 000
20	cartouche CANON 731MAGENTA	U	1	55 000	55 000
21	cartouche HP LASER 26A	U	1	55 000	55 000
22	Toner CANON 360 GPR-43/C-EXV39	U	2	60 000	120 000
23	Classeur chrono avec perforateur J023	U	2	80.000	160 000
24	Carton de Couverture pour reliure	carton	30	2 000	60 000
25	Carton de plastique pour reliure	carton	1	25 000	25 000
26	paquet de spiral 8mm	paquet	1	25 000	25 000
27	paquet de spiral 10mm	paquet	1	4 000	4 000
28	paquet de spiral 6mm	paquet	1	4 800	4 800
29	paquet de spiral 14mm	paquet	1	3 500	3 500
30	colle bâtonnet moyen model	paquet	1	5 500	5 500
31	boite archive boxy DOS 200 Esselte carton blanc	U	10	700	7 000
32	boite archive DOS 10 cm Esselte carton ondulé kraft blanc	U	50	800	40 000
33	boite archive DOS 15 cm	U	50	500	25 000
34		U	50	650	32 500
TOTAL HORS TAXES					2.551.300
TVA 18%					459.234
TOTAL TOUTES TAXES COMPRISES					3.010.534

LA REPONSE
Tél.: (+228) 22 42 62 62
Cel.: (+228) 99 47 74 56

RCCM: YOGO-LOME 2011 A 1828 COE: N° 014359 R NIF: 1000090513 ECORANK N°701081140662401 CCP N°6310256225001000
B.P.: 3328 Lomé - TOGO Tél.: (+228) 22 42 52 62 Cel.: (+228) 99 47 74 56 e-mail: lamponse@gmail.com

MC

Opérateur Economique du Togo

NIF 1000090513
 Raison Sociale LA REPONSE
 Responsable KOFFI TETE MENSAN BAMBABA
 Adresse AV FRANCOIS MITTERRAND
 Quartier NYEKONAKPOE
 Ville Lomé
 Tél. 90111067
 Inspection DIG - DI SUD-OUEST
 Activité Principale PRESTATION DE SERVICES
 Début d'Activité 01/01/2011
 Forme Juridique entreprise individuelle
 Régime Fiscal avec TVA
 Titulaire
 Nationalité Togolaise
 CNI 0424-170-8060

B.P. 3328
 Fax
 Le Commissariat des Impôts
 Bertin Afossoro DONKO

OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES 41, rue des Impôts - 02 BP 20823 Lomé TOGO - Tél. +228 22 53 14 00 - E-mail. otr@otr.tg

RECOMMANDATIONS

Cette carte est strictement personnelle.
 En cas de perte ou changement d'adresse,
 signaler immédiatement le Commissariat des Impôts.
 Le numéro de cette carte sera utilisé
 systématiquement dans toutes les transactions
 commerciales (factures, papier-entête, etc.)
 y compris celles faites avec les administrations
 publiques.

COMMISSARIAT DES IMPÔTS

OTR

OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Carte d'Immatriculation Fiscale

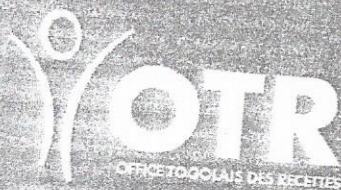
N.B.: La Carte Unique de création d'entreprise du Centre de Formalités
 des Entreprises vaut la Carte d'Immatriculation Fiscale.

Siège social :
 163, rue Quartier des Impôts, Lomé II
 02 BP 20823 / Lomé - Togo
 Tél : +228 22 53 14 00
 e-mail : otr@otr.tg
 Site web : www.otr.tg



Pour Copie Certifiée Conforme à l'Original
 qui nous a été présentée ce jour
 LOMÉ, LE 09 JUIN 2017
 Le Président de la Délégation
 Spéciale du 1er Arrondissement

ADJAHOUINOU Comlan



OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

COMMISSARIAT DES IMPÔTS

163, rue des Impôts, 02 BP 20823 / Lomé-Togo

Tél : +228 22 61 51 23 / 24

E-mail : www.otr@otr.tg

N° CC 1000090513

N° DME 008384 OTR / C.G. / C.I.

QUITUS FISCAL

Le Commissaire des Impôts atteste que :

Ets LA REPONSE
 KOFFI TETE MENSAN BANIABA
 Tél : 90111067 Code Postal : 3328
 Lomé - TOGO

est en règle avec l'Administration fiscale au regard de tous les
 Impôts, Droits et Taxes dont il est redevable pour l'exercice en cours et
 les exercices précédents, sous réserve du droit de contrôle et de reprise
 de l'Administration.

A Lomé, le 06 JUIN 2017

Pour LE COMMISSAIRE DES IMPÔTS et par délégation
 Le Directeur des Moyennes Entreprises



Egloh G. Avaovi
 EGLOH G. Avaovi

NB : Seul l'original de ce document fait foi

MC



CABINET DU PRESIDENT

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

N° 291 /UL/CP/PRMP/2017

*La Personne Responsable
des Marchés Publics*

à

Monsieur le Gérant de
LA REPONSE
BP : 3328 Lomé
Tél : (+228) 22 42 52 62/99 47 74 56

Lomé-TOGO

Objet : Attribution provisoire.

Monsieur le Gérant,

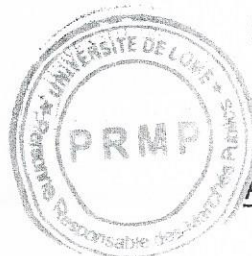
J'ai l'honneur de vous informer que suite à l'analyse des offres soumises dans le cadre de la demande de cotation n° 04/2017/UL/PRMP/CERSA du 29 mai 2017 relative à l'acquisition de fournitures de bureau au profit du CERSA, votre proposition, techniquement conforme pour l'essentiel, a été la moins disante.

Le marché vous est provisoirement attribué pour un montant toutes taxes comprises (TTC) de trois millions dix mille cinq cent trente-quatre (3 010 534) francs CFA.

Veillez agréer, Monsieur le Gérant, l'expression de mes salutations distinguées.

Lomé, le 30 JUIN 2017

La Personne responsable




Akuavi Cicavi SOSSOU

PJ : Résultat de l'analyse des offres